

Noms des exposants	Objets couronnés
Docteur van Holsbeck, secrétaire du Comité central de Bruxelles,	Journal <i>La Charité sur les champs de bataille.</i>
Comités réunis de la Haye . . . C.-T. Herckenrath, à Utrecht.	Atlas du docteur van Dommelen. Brancard-lit, avec dessins y relatifs.
Docteur Basting, à la Haye . .	Trois ouvrages concernant la Croix rouge.
W.-J. Knoop, lieutenant général, à Bois-le-duc.	Le congrès de Genève en 1863.
Docteur L.-H. Verwey, secrétaire du Comité de la Haye,	Diverses brochures concernant la Croix rouge.

Médailles de bronze

Comité d'Amsterdam	Publications du docteur Gori.
Comité d'Utrecht	Idem de L. Mulder.
Id.	Idem de Haurowitz.
Id.	Idem de Naundorff.
Id.	Idem du docteur Esmarch.
M. Suringar, à Elst	<i>La Charité dans la guerre</i> , traduit de l'espagnol.

RUSSIE

RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ RUSSE ¹

Formation de Comités et de Sections.

Durant l'année 1868, se sont formés, dans les chefs-lieux des gouvernements de la Russie, vingt-six Comités locaux, entre autres

¹ Extrait du « Compte rendu du Comité central de la Société de secours aux militaires malades et blessés dans les guerres, instituée sous le patronage de S. M. l'Impératrice, pour l'année 1868. » — St-Petersbourg, 1869. In-8° de 36 pages.

ceux de Moscou, d'Odessa, de Kiew et de Varsovie. Avec les onze Comités créés en 1867 et trois Comités formés en janvier 1869, le nombre des Comités locaux de la Société russe s'élève à quarante. Sur ce total, trente-un Comités fonctionnent dans des localités de la Russie d'Europe, quatre dans les pays ressortissant à la lieutenance du Caucase, quatre dans la Sibérie, et un dans le Turkestan¹.

Par les soins des Comités locaux, dix-neuf Sections de district ont été fondées en 1868, de façon que, vers le 1^{er} janvier 1869, il en existait trente-quatre dans différentes localités de la Russie.

Aux quatre Comités de dames organisés en 1867 à St-Pétersbourg, sont venus s'en ajouter, dans le courant de l'année 1868, dix-neuf autres, dont un cinquième Comité à St-Pétersbourg, placé sous le patronage de S. A. I. M^{me} la grande-duchesse héritière, et quatre Comités formés à Moscou.

Recettes et Dépenses.

D'après le compte rendu du Comité central pour l'année 1867, le total des recettes recueillies par la Société jusqu'au mois d'avril 1868 se montait, déduction faite des dépenses, à la somme de 92,762 roubles (295,000 francs), dont 47,090 roubles versés au Comité local de St-Pétersbourg, et 45,672 roubles réalisés par les autres Comités locaux. Il résulte des comptes rendus présentés actuellement par les Comités, que, jusqu'au 1^{er} janvier 1869, les

¹ La brochure publiée en 1869 par le Comité central de Paris, intitulée : *Annuaire de la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer*, en citant (page 84) les villes de la Russie où se trouvent des Comités de secours, commet entre autres la faute de placer le Comité de Tver en Tauridé, celui d'Orenbourg en Volynie, et celui de Temir-Khan-Schourà en Bessarabie. Les mêmes incorrections se sont glissées dans l'ouvrage de M. L. de Cazenove : *La Guerre et l'Humanité au XIX^e siècle* (page 369). — Voici la liste exacte des villes de la Russie qui possèdent des Comités de secours aux blessés : 1, St-Pétersbourg (Comité local); 2, Novgorod; 3, Tver; 4, Moscou; 5, Wladimir; 6, Yaroslaw; 7, Kostromâ; 8, Nijni-Novgorod; 9, Viatka; 10, Perm; 11, Oufâ; 12, Orenbourg; 13, Ouralsk; 14, Samâra; 15, Riazan; 16, Orel; 17, Toulâ; 18, Tambow; 19, Sarâtow; 20, Astrakhan; 21, Poltâva; 22, Caternoslaw; 23, Khersone; 24, Taganrog; 25, Odessa; 26, Symphéropol (en Crimée); 27, Kischinew (en Bessarabie); 28, Kaménets-Podolsk (en Podolie); 29, Jitomir (en Volynie); 30, Kiew; 31, Varsovie. Au Caucase se trouvent les Comités de : 32, Tifliss (résidence de la lieutenance); 33, Stavropol; 34, Temir-Khan-Schourà, et 35, Erivane. En Sibérie, les Comités de : 36, Irkoutsk; 37, Omsk; 38, Krasnoyarsk, et 39, Yakoutsk. Au Turkestan siège le Comité de : 40, Taschkennt.

recettes des Comités locaux ont été de 167,824 roubles (532,000 francs), dont 66,751 roubles recueillis par le Comité local de St-Pétersbourg, et 101,072 roubles par les autres Comités. Parmi ces derniers, les Comités suivants sont ceux dont les recettes ont été les plus importantes, savoir : le Comité de Moscou, avec les Comités de dames compris dans sa dépendance, a recueilli 17,200 roubles (54,524 francs); celui d'Odessa, 14,450 roubles (45,800 francs); le Comité de Varsovie, 7,530 roubles (23,700 francs), et celui de Tver, 5,274 roubles (16,700 francs).

Il résulte du tableau détaillé des recettes et des dépenses, annexé au compte rendu du Comité central, que les Comités ont dépensé au total une somme de 5,521 roubles (17,500 francs). Dans ce chiffre, le Comité de St-Pétersbourg, qui pourvoit à la fois aux frais de ses opérations locales et à ceux du Comité central, figure pour une somme de 3,437 roubles.

Le Comité central a projeté, en 1867, d'instituer, dans toute l'étendue du pays, une collecte, en établissant des troncs, afin de pouvoir recueillir, par ce moyen, les offrandes minimales. Les Comités locaux ont tous, pour la plupart, exposé des troncs dans les cathédrales des chefs-lieux de gouvernements et de districts, dans les couvents, les casernes, les gares de chemins de fer et les ports, à bord des bateaux à vapeur, et, en général, dans les lieux fréquentés par le public. Grâce à une disposition adoptée par la corporation des restaurateurs de St-Pétersbourg, les nombreux restaurants de cette capitale se trouvent pourvus de troncs servant à recueillir des offrandes en faveur de l'œuvre de la Société.

Opérations des Comités de Dames.

Ces Comités ont contribué à augmenter les ressources de la Société, en recueillant des dons en argent et en nature, en confectionnant des articles d'infirmierie, d'après des modèles fournis par le Comité central, et en organisant des dépôts. Quelques-uns d'entre eux ont fait des collectes considérables au profit de la Société, et, sous ce rapport, le Comité formé à Moscou sous la présidence de M^{me} Bostanjoglo, femme d'un négociant notable, mérite surtout d'être mentionné : les dames de ce Comité ont recueilli, dans l'espace de neuf mois de l'année 1868, une somme

de 7,515 roubles (23,000 francs) par voie de souscription dans des livrets distribués aux dames de ce Comité. Les Comités de dames à St-Pétersbourg se sont employés avec succès à créer des dépôts de linge, de matériel de pansement et de divers objets nécessaires aux blessés. Les cinq dépôts formés dans cette capitale par les susdits Comités ont été pourvus d'un matériel assez considérable, notamment de chemises pour 1,225 blessés, de bandages pour 6,160 et de charpie pour 6,600. Les fonds recueillis à cet effet s'élevaient en 1868 à un chiffre de 9,130 roubles (28,900 francs).

Profitant de la faculté que leur confèrent les statuts de la Société, de prendre une part immédiate à l'organisation du service des sœurs de charité, quelques Comités de dames ont également dirigé leurs efforts vers ce but. Parmi ces Comités se signalèrent, particulièrement par leur zèle, deux des Comités de Moscou, dont l'un, présidé par la mère Païsie, supérieure d'un couvent, avec M^{me} A. Strékalow, comme adjointe, a organisé un service d'infirmières recrutées parmi les religieuses des couvents de Moscou, et l'autre, placé sous la présidence de M^{me} la princesse Troubetskoï, a posé les fondements d'une communauté de sœurs de charité, destinées à se familiariser avec les occupations du service d'infirmières en temps de guerre. Un des Comités de dames à St-Pétersbourg, dirigé par M^{me} la comtesse Heyden, a également conçu le projet de former des sœurs de charité sur le modèle de la communauté de l'Exaltation de la Sainte-Croix, instituée en 1854, à St-Pétersbourg, par les soins de S. A. I. M^{me} la grande-duchesse Hélène. Il faut aussi mentionner le Comité formé à Poltava, sous la présidence de M^{me} la princesse Kotschoubeï, qui s'est chargé d'entretenir constamment six sœurs de charité et de pourvoir à leur instruction préparatoire comme infirmières.

Relations avec les Sociétés étrangères.

A mesure que la Société russe se complétait et s'organisait, le Comité central a jugé utile de nouer des relations plus immédiates avec les Comités des Sociétés étrangères. Il s'est adressé tout d'abord au Comité international, pour l'informer de son désir de participer aux travaux poursuivis en commun par tous les Comités centraux, et pour le prier de mettre la Société russe en mesure de

se faire représenter par des délégués à la Conférence de Berlin.

Depuis lors, le Comité central de la Société prussienne a adressé au Comité central russe une circulaire, en date du 23 novembre 1868, qui annonçait pour le mois d'avril dernier la réunion de la Conférence internationale à Berlin. Le Comité central russe était invité à y prendre part et à transmettre au Comité de Berlin les propositions qu'il désirerait soumettre aux délibérations de la Conférence. Après une séance tenue à ce sujet en décembre 1868, le Comité central prit des dispositions pour faire traduire en russe et imprimer les mémoires et les circulaires qui lui avaient été communiqués par les Comités de Genève et de Berlin, afin qu'une résolution définitive pût être adoptée dans l'une des plus prochaines séances, au commencement de l'année 1869.

Bien que le Comité central n'ait pas participé aux travaux de la Conférence convoquée au mois d'octobre 1868, à Genève, dans le but de compléter la Convention internationale de 1864, toutefois, après avoir reçu du Comité international le projet d'articles additionnels, signé par la dite Conférence le 20 octobre 1868, il en fit l'objet d'un examen particulier, et s'empressa d'en rédiger une traduction russe, qui fut distribuée aux membres de la Société et publiée par les organes de la presse.

Projet d'un programme des travaux de la Société.

Afin d'assurer le développement plus régulier de la Société et de ses organes, disséminés sur une vaste étendue de son territoire et isolés les uns des autres, le Comité central a élaboré, au commencement de l'année 1868, et transmis à tous les Comités locaux, le projet d'un *programme des travaux de la Société en temps de paix et en temps de guerre*. Ce programme, en prenant pour base des données puisées auprès du département de la guerre, indique de quelle manière la Société peut et doit se rendre utile à l'armée en temps de guerre, quels sont les objets de matériel hospitalier dont la Société doit s'approvisionner et dans quelle proportion, enfin, quelles obligations incombent à la Société pour ce qui concerne le recrutement et l'organisation du personnel qu'elle serait en mesure de fournir pour l'assistance des malades et des

blessés. Le Comité central se propose d'élaborer ce programme sous une forme définitive, dès qu'il aura reçu les remarques et les appréciations demandées aux Comités locaux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ RUSSE¹

Le 19 mai de l'année courante a eu lieu, à St-Pétersbourg, l'assemblée générale de la Société russe de secours aux malades et aux blessés dans les guerres. Le président du Comité central, général aide-de-camp de S. M. l'Empereur, A. Zélénoï, ouvrit la séance par une allocution, dans laquelle il appela l'attention de l'assemblée sur le développement de la Société, et sur la nécessité d'un concours dévoué et incessant de la part de ses membres et de ses auxiliaires, afin qu'elle soit toujours prête à remplir sa mission bienfaisante.

Après la lecture du compte rendu du Comité central pour l'année 1868, le vice-président de ce Comité, lieutenant-général Baumgarten, et le professeur Hübbenet, membre du Comité local de Kiew, firent un exposé succinct des principales questions proposées et discutées à la Conférence de Berlin. L'assemblée leur exprima unanimement sa reconnaissance pour le service rendu par eux à la Société, en qualité de délégués du Comité central à la dite Conférence.

Il fut ensuite procédé à l'examen d'un projet de règlement, rédigé par le Comité central, concernant l'organisation de Comités provinciaux au Caucase, dans la Sibérie orientale, et dans les contrées administrées par les gouverneurs généraux d'Orenbourg et du Turkestan. L'idée première de ce nouveau règlement provenait d'une note adressée au Comité central, de la part de S. A. I. le grand-duc Michel, lieutenant de l'empereur au Caucase, note tendant à démontrer la nécessité de centraliser dans une certaine mesure l'administration de la Société au Caucase. Des communications analogues avaient été également reçues des Comités d'Irkoutsk (chef-lieu de la Sibérie orientale) et de Taschkennt (chef-lieu du Turkestan).

¹ Extrait du « Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 1869. » In-4^o, 4 pages.